

RESPONSABILITÉS DE L'OUVREUR



Inscription de nouveaux adhérents :

- Ouverture de l'ordinateur sans code, ouvrir le fichier Excel de l'année correspondante.
- Inscrire la personne dans la base de données (Nom, Prénom, Numéro de téléphone, Email, Adhésion, paiement de la caution et de l'adhésion). Surligner la case en rouge si caution ou adhésion manquante. Bien préciser à l'adhérent de la/les rapporter sans faute à sa prochaine sortie.
- Faire signer le papier avec le type de règlement et la nage. Ecrire dessus si un des paiements n'a pas été fait.
- Faire signer la dérogation pour mineurs (responsabilité parentale), si il y en a.
- Remplir une carte adhérent et la tamponner.
- Encaisser le règlement (50€ étudiant, 80€ adulte, 20€ journée).
- Encaisser la caution de 85€ en chèque (pas de caution pour l'adhésion journée). Noter le nom derrière le chèque.
Si l'adhérent n'a pas de caution sur lui, il doit la rapporter à sa prochaine séance.

L'ensemble des documents se trouvent dans le classeur "ouvreur" et doivent rester dans ce même classeur. Mettre les règlements et papier d'adhésion dans les endroits correspondants.

Sorties de matériel :

- Bien noter le matériel emprunté (GF... pour les voiles, numéro pour les planches) AVANT la sortie.
- Préciser la zone d'embarquement (si besoin) : à droite de la digue en béton.
- Vérifier que chaque personne a rapporté son matériel lors de la fermeture.
- Chaque adhérent doit vérifier son matériel AVANT et APRÈS sa sortie. Noter si il y a des casses, les prendre en photo, prévenir le bureau (mail ou facebook) et placer le matériel cassé dans le rack prévu à cet effet.
- Pour le rinçage des combinaisons, mettre de l'eau dans le bac noir avec un bouchon de bacterless (dans l'armoire). Changer l'eau si elle est trop sale.

Utilisation du foil :

- Voir notice foil

Règles générales:

- Ne pas divulguer le code du local.
- Inscrire une permanence le plus tôt possible et demander le code juste après l'avoir inscrite.
- Bien fermer et éteindre à la fermeture, et vérifier que rien n'est resté à l'extérieur. Cadenasser les voiles extérieures s' il y en a.

Consignes pour le Covid-19

- Limiter le nombre de personnes dans le local à 5.
- 3 personnes maximum qui gréent devant le local en même temps.
- Chacun touche son propre matériel uniquement.
- Descendre rapidement les flotteurs sur l'eau.
- **Seul l'ouvreur manipule l'ordinateur.**
- L'ouvreur doit vérifier le nettoyage des combinaisons dans les bacs prévus.

RESPONSABILITÉS DE L'OUVREUR



J'ai lu et j'accepte les règles du GUC voile sur les ouvertures.

Nom :

Prénom :

Signature :